



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN COLOMBIE

## FICHE COLOMBIE

### ***I. Organisation de l'enseignement supérieur***

En Colombie, l'enseignement supérieur repose sur quatre types d'établissements : les universités, les instituts universitaires / écoles technologiques, les instituts technologiques et les écoles techniques professionnelles. Le système d'enseignement supérieur colombien se caractérise également par une particularité : la dualité public-privé de ses établissements. Les établissements publics représentent 25 % du total des établissements. Ils accueillent une part importante des étudiants (53 % en 2012), tandis que les EES privés en comptabilisent 47 %. Tous les EES doivent obtenir le « Registro Calificado » (Registre qualifié), renouvelable tous les 7 ans, délivré par l'État et permettant de valider les programmes académiques proposés.

Contrairement au Registre qualifié, qui est obligatoire, l'Accréditation de haute qualité est volontaire. En Colombie, la reconnaissance publique de haute qualité est validée par le ministère de l'Éducation nationale, qui l'émet sur la base des notions techniques du Conseil national d'accréditation (CNA). Elle concerne aussi bien les établissements que les programmes. Si seuls 27 EES sont reconnus comme étant de haute qualité, soit 9 % du total des EES, les universités font des efforts soutenus pour obtenir cette accréditation ; parmi les 81 universités, 27 % sont accréditées (CNA, 2013).

La dualité public-privé est présente pour l'accréditation : 22 % des universités publiques et 31 % des universités privées bénéficient d'une accréditation institutionnelle. Au total, la proportion d'universités proposant des programmes accrédités est de 80 % dans les deux systèmes.

L'Association colombienne d'universités (ASCUN), est la seule organisation qui réunit les universités publiques et privées et c'est un acteur majeur du système universitaire colombien. En effet, l'ASCUN, est l'instance de représentation des universités auprès des institutions gouvernementales, du secteur privé et de la communauté académique internationale. Elle a pour but de favoriser le dialogue interuniversitaire et de promouvoir les principes de qualité académique, d'autonomie et de responsabilité sociale, sur lesquels se fonde l'université colombienne.

### ***II. Organisation des études et enseignements dispensés***

L'octroi de titres dans l'enseignement supérieur relève de la compétence exclusive des institutions de ce niveau en conformité avec la loi. L'acquisition des compétences est validée par l'obtention de crédits.

Un crédit équivaut à un total de 48 heures de travail académique, comprenant les heures de présentiel et les heures que l'étudiant doit utiliser relativement aux activités indépendantes d'études, de stages, ou celles qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs d'apprentissage, sans inclure celles qui sont destinées à la présentation d'examen d'évaluation.

L'organisation des cursus est la suivante. Elle peut varier d'une université à l'autre car les établissements sont autonomes.

Programmes de « Pregrado » :

- « Técnico » (Technicien professionnel) : entre 65 et 75 crédits académiques (4 à 5 semestres);
- « Tecnólogo » : entre 95 et 105 crédits académiques (5 à 7 semestres) ;
- « Profesional universitario » : entre 150 et 170 crédits académiques (8 à 12 semestres).

Programmes de « Posgrado » :

- « Especialización » : 25 à 32 crédits académiques (2 semestres).
- « Maestría » : 50 à 60 crédits académiques (4 semestres).
- « Doctorado » : 80 à 100 crédits académiques (6 semestres au minimum).

#### **A) L'Éducation technique professionnelle**

Il s'agit de programmes de formation intégrale correspondant à un niveau qui permet le développement de compétences relatives à l'application de connaissances dans un ensemble d'activités professionnelles, menées dans différents contextes avec un degré élevé de spécificité et un degré moindre de complexité.

L'éducation technique professionnelle a pour la visée la pratique et la maîtrise des procédés techniques.

Cela conduit à l'octroi du titre de « Technicien professionnel en ... ».

#### **B) L'Éducation Technologique**

Il s'agit de programmes de formation intégrale correspondant à un niveau qui permet le développement de compétences relatives à l'application et la pratique de connaissances dans un ensemble d'activités professionnelles plus complexes et non quotidiennes, menées dans différents contextes.

Cela conduit à l'octroi du titre de « Tecnólogo en... »

#### **C) La Formation Professionnelle Universitaire**

Il s'agit de programmes qui préparent à l'exercice autonome dans de multiples domaines qui requièrent des compétences de plus grande complexité, propres à une profession ou discipline de nature technologique ou scientifique, dans le domaine des sciences humaines, Beaux-Arts, Philosophie.

Cela conduit à l'octroi du titre de « Professionnel en... ».

Les programmes de « pregrado », niveau professionnel universitaire en Beaux-arts conduisent à l'octroi du titre de « ..profesional en bellas artes ».

Les programmes de « pregrado », niveau professionnel universitaire en Éducation conduisent à l'octroi du titre de « profesional en ... »

Les titres de formation Technique Professionnelle, technologique et Professionnelle habilent les personnes à l'exercice de professions en Colombie, sans primer sur le respect des conditions requises préalables, lorsque cet exercice est réglementé par la loi, comme par exemple, dans le cas des titres relatifs à la santé, aux avocats, comptables, psychologues, ingénieurs, etc.

#### **D) Spécialisation**

La spécialisation a pour objectif d'atteindre un degré de qualification de l'exercice professionnel et d'acquérir des compétences qui rendent possible un perfectionnement dans le même poste occupé, la même profession, discipline ou dans un domaine de connaissance proche ou complémentaire.

Cela conduit à l'octroi du titre de « Spécialiste en... ».

#### **E) Master**

Les Master ont pour objectif d'approfondir un domaine de connaissance et de développer des compétences en matière de recherche.

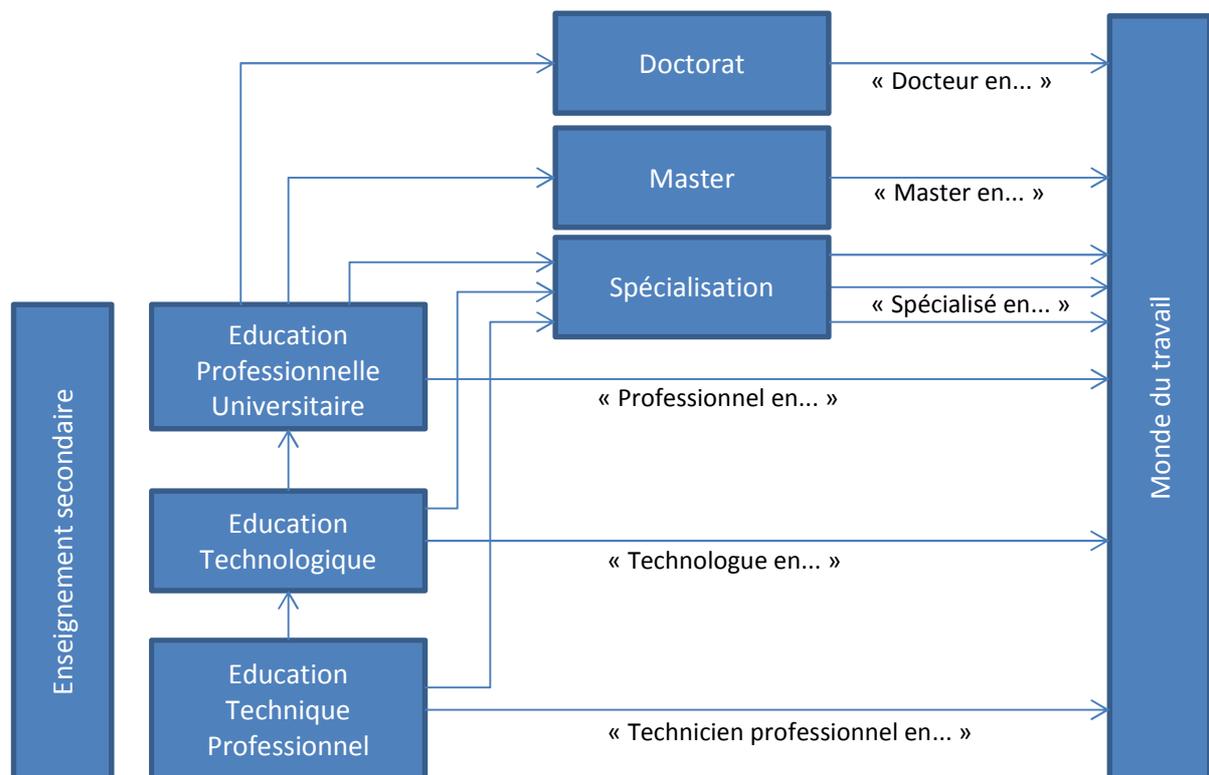
Le travail pourra concerner la recherche appliquée, l'étude de cas (solution d'un problème concret ou analyse d'une situation particulière) ou l'acquisition de compétences scientifiques propres à un enseignant-chercheur susceptibles d'être approfondies dans le cadre d'un programme doctoral.

Cela conduit à l'octroi du titre de « Master en... ».

## F) Doctorat

Le doctorat est un programme académique de « posgrado » (troisième cycle). Il s'agit du grade universitaire le plus élevé, attestant d'une formation permettant d'exercer des activités d'enseignement et de recherche. Le doctorat a pour objectif la formation de chercheurs ayant la capacité de réaliser et d'orienter de façon autonome les processus académiques et de recherche dans un domaine spécifique relatif à un champ de connaissance.

Cela conduit à l'octroi du titre de « Docteur en... ».



### III. Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

La Colombie à l'image d'autres pays émergents s'est engagée sur la voie du développement des formations supérieures. Les responsables gouvernementaux considèrent en effet qu'il faut promouvoir le développement d'une économie mobilisant des savoirs et des savoir-faire plus qualifiés qui, dans un contexte économique plus ouvert à l'international seront les leviers de la croissance future. Le modèle envisagé repose, selon un schéma classique et pyramidal, sur une augmentation régulière des financements des universités, de la science et de la technologie, qui doit se traduire par une croissance globale du nombre d'étudiants et donc celle de docteurs. Parallèlement des efforts sont entrepris pour faciliter les liens entre le monde académique et celui des entreprises : les découvertes scientifiques doivent se concrétiser par des innovations technologiques qui renforcent la compétitivité du pays.

A cet effet des budgets exceptionnels ont été mobilisés à partir de prêts obtenus auprès de la Banque mondiale et de la BID qui ont permis de lever plus de 50 millions de dollars. Ces opérations visaient à

renforcer le système national scientifique et d'innovation. La première opération a permis d'asseoir le caractère institutionnel et réglementaire du système national d'innovation, la seconde visait à accroître les capacités d'intervention de Colciencias (équivalent colombien du CNRS), notamment en capital humain. La troisième, toujours d'actualité, a comme objectif de promouvoir en particulier à partir d'actions de communication, une meilleure diffusion de la culture scientifique.

Le gouvernement colombien a dans le même temps engagé plusieurs réformes importantes. A partir du mois de janvier 2012, 10% des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles du pays sont destinés à financer une nouvelle entité : le Fonds Sciences, Technologie et Innovation. Ces nouvelles ressources permettent de doubler le financement de la recherche. Les ressources de ce fonds sont distribuées entre les régions. Il est attendu que les autorités régionales proposent leurs propres projets en matière de recherche et de développement et définissent leurs priorités.

Progressivement, la Colombie comble depuis ces dernières années une partie de son retard. Les progrès sont perceptibles dans deux domaines : celui de l'augmentation des ressources financières dédiées à la recherche et celui de l'insertion internationale des équipes de recherche colombiennes. Les chercheurs colombiens ont ainsi co-signés avec des auteurs étrangers plus de 3000 publications de niveau international en 2010 contre 800 en 2000 (OCDE/Banque mondiale 2013).

#### ***IV. Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur***

##### **a) français**

La Colombie, après le Brésil est le deuxième pays en Amérique latine qui envoie le plus d'étudiants en France. A ce titre, il convient de signaler :

- l'augmentation des étudiants colombiens dans les établissements d'enseignement supérieur français, dont le nombre est passé de 2.900 en 2009-2010 à 3.500 en 2013-2014 (dont 74.5% en universités).
- l'augmentation des programmes de doubles diplômes et des mobilités : 129 en 2014 contre 23 en 2008.
- l'augmentation du nombre de boursiers COLFUTURO<sup>1</sup>: 161 en 2014, contre 112 en 2011, ce qui fait de la France, le troisième pays de destination de ces boursiers.

##### **b) d'autres pays, notamment européens**

**Etats-Unis** : le programme Fulbright est le principal outil de la politique de coopération universitaire. Depuis une dizaine d'années, ce programme bénéficie à 140 étudiants par an : 90 colombiens et 50 étudiants américains. Il est complété par des initiatives conduites à titre individuel par des universités. Celle d'Harvard réserve ainsi chaque année 5 places en doctorat et 15 en master pour des étudiants colombiens. D'autres universités, moins prestigieuses, proposent des réductions du coût d'inscription qui peuvent atteindre 50%. Les compléments de financement sont sollicités auprès de Colfuturo pour les étudiants de master ou de doctorat. Les centres Colombo-américains et l'Ambassade interviennent afin de permettre aux personnes sélectionnées dans le cadre de l'appel d'offre « jeunes talents » de bénéficier de cours d'anglais et de préparer les certifications demandées par les établissements universitaires américains. Les Etats-Unis sont la première destination pour les étudiants colombiens : 6000 sont actuellement inscrits dans une université américaines, 242 sont bénéficiaires d'une bourse Colfuturo pour l'année universitaire 2013/2014.

**Espagne** : Les étudiants colombiens sont éligibles au dispositif de bourses « MAE-AECID » du gouvernement espagnol. Elles sont généralement attribuées à des étudiants inscrits en Master et doctorat. Ces bourses sont complétées par des dispositifs d'aides comme celles octroyées par l'Académie espagnole ou par des groupements d'universités comme celles d'Andalousie. Les aides portent essentiellement sur l'exonération des droits d'inscription. Les aides des fondations espagnoles, comme la fondation Carolina, ou celles attribuées par les œuvres sociales de grandes compagnies bancaires, comme la Caixa ou la Banque de Santander, complètent ce dispositif. L'Espagne est la deuxième destination pour les étudiants colombiens. Ce pays accueille près de 6.000 étudiants colombiens mais seuls 62 sont bénéficiaires du programme d'aides Colfuturo

---

<sup>1</sup> COLFUTURO est une fondation visant à faciliter l'accès des professionnels colombiens à l'enseignement supérieur à l'étranger. Dès 2010, l'Ambassade de France a noué un ensemble de partenariats avec COLFUTURO afin de pouvoir augmenter le nombre d'étudiants boursiers en France.

**Allemagne :** les aides proposées par l'Allemagne sont mises en œuvre par le DAAD. Elles se rapprochent du dispositif proposé par le poste. Le dispositif allemand vient en complément des bourses ou crédits-bourses accordés par Colfuturo ou Icetex (structure qui accorde des crédits-bourses aux étudiants colombiens) et est centré sur la maîtrise de la langue. Les boursiers colombiens peuvent ainsi prétendre à bénéficier de cours de langue pendant les 3 mois qui précèdent leur départ. A leur arrivée en Allemagne, ils bénéficient également de la possibilité de poursuivre ces enseignements pendant 6 mois. Le DAAD pilote également directement une palette de 25 bourses proposées aux étudiants colombiens de niveau « L » et « M ». Les plus importantes, réservées aux étudiants inscrits en doctorat, peuvent atteindre 17.000 euros par an. Si l'Allemagne est la cinquième destination des étudiants colombiens (1 200) après l'Australie, l'Allemagne se distingue par la forte attractivité de ses programmes de Master ou Doctorat : 133 étudiants sont ainsi bénéficiaires d'une bourse Colfuturo en 2013/2014.

**Royaume-Uni :** Le British Council assure la promotion de l'enseignement supérieur britannique et participe aux grands salons étudiants organisés en Colombie. Les dispositifs d'aides sont essentiellement portés par les universités britanniques. Elles offrent des conditions d'inscription attractives, les réductions proposées peuvent atteindre entre 20 et 50% des frais habituellement demandés. Les plus prestigieuses, comme *King's College, London School of Economics, University College London*, les universités de Bath, Leicester ou Nottingham sont très actives pour attirer les meilleurs étudiants colombiens. Elles ciblent leur stratégie sur les étudiants de Master de doctorat. Alors que le Royaume-Uni n'accueille que 3% des étudiants colombiens qui étudient à l'étranger, il figure au premier rang pour les bénéficiaires du programme Colfuturo avec 261 étudiants pour l'année 2013/2014.

## ***V. Orientation à donner à la coopération universitaire franco-colombienne***

Pour l'enseignement supérieur, la stratégie du poste vise à renforcer l'attractivité de nos établissements d'enseignement supérieur afin d'accueillir en France les meilleurs étudiants colombiens. Cette stratégie se déploie dans un contexte largement internationalisé et très compétitif. L'atout principal de notre offre repose sur le niveau de qualification du corps enseignant de nos établissements, peu fréquent en Colombie, sur la qualité de l'articulation formation-recherche qui est au cœur de l'offre de formation en master et, depuis quelques années, sur la professionnalisation de l'ensemble des cursus universitaires. La coopération pédagogique du poste se déploie également dans le champ de la formation professionnelle au sein de laquelle le Service national d'apprentissage (SENA) joue un rôle majeur. Deux entreprises, Renault et Schneider sont directement impliquées à des programmes de formations professionnelles abrités par le SENA. La question de l'évaluation et de la qualité de l'enseignement structure un autre volet de la coopération institutionnelle à travers l'initiative conjointe pour l'évaluation et l'accréditation des programmes et établissements d'enseignement supérieur et de la recherche.

### **Les outils de la coopération**

La coopération universitaire repose sur un dispositif majeur : la signature le 1<sup>er</sup> février 2010 de la convention sur la reconnaissance mutuelle des études et des diplômes entre les conférences d'établissements en France (CPU / CDEFI) et la conférence d'établissement en Colombie (ASCUN). C'est sur cette base qu'ont pu se développer des programmes de doubles diplômes : de 23 en 2008 à 129 en 2014 (voir la liste en annexe).

Parmi les 87 établissements universitaires de Colombie, l'université des Andes, la Javeriana, la Nationale, le Rosario, l'Externado à Bogota, celles de Caldas et du Quindio dans la zone caféière, l'université del Valle et l'ICESI à Cali, la UIS à Bucaramanga, l'EAFIT, l'université d'Antioquia et la Bolivariana à Medellin, l'Université del Norte à Baranquilla et l'université technologique Bolivar à Carthagène, sont les partenaires les plus actifs dans le champ de la coopération universitaire comme scientifique.

### **- Dispositifs de bourses en faveur de la mobilité**

Afin de s'adapter à l'évolution des mobilités, une réforme des dispositifs de bourse de mobilité a été engagée. Ces aides à la mobilité se déclinent désormais autour de 6 dispositifs et bénéficient au total à 200 boursiers:

- Bourses CEF (Corporación para los Estudios en Francia). Elles bénéficient en 2014 à 32 étudiants inscrits en master pour une durée de 10 mois (800 euros/mois). Elles sont financées à part égale par Colfuturo, le poste et l'établissement d'origine membre de la CEF.
- Bourses de mobilité en doctorat : 14 nouveaux doctorats en alternance (4 mois dans un laboratoire français pendant une période de 3 ans) sont financés chaque année. 45 boursiers en doctorat bénéficient actuellement de ce programme. Le Ministère de l'Education Nationale, et Colfuturo participent à la même hauteur que le poste au financement de la bourse.
- Bourses jeunes ingénieurs : à l'articulation entre le volet formation et le volet recherche, il convient de souligner le lancement d'un programme de formation en France pour 20 élèves ingénieurs colombiens par an en collaboration avec la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour la partie française, et le Ministère de l'Education Nationale et Colciencias, pour la partie colombienne. Les élèves qui participent à ce programme sont titulaires d'un double diplôme d'ingénieur, français et colombien. Grâce au financement spécifique du Département du Magdalena, le programme bénéficiera à partir de la rentrée 2015 à 10 nouveaux jeunes ingénieurs. Les départements du Nariño et du Cauca ont manifesté leur intérêt pour ce dispositif, des négociations sont en cours pour étendre le dispositif à ces départements.
- Bourses Semilleros-Colfuturo : elles sont proposées au lauréat des programmes Colfuturo à partir du Master. 161 étudiants colombiens bénéficient de cette aide à la mobilité vers la France, le poste prendra en charge la mise à niveau nécessaire en français pour un groupe de 20 étudiants.
- Bourses de mobilité pour professeurs du supérieur : ce programme cofinancé par ICETEX (organisme de financement à but pédagogique) et le poste permet le financement de 6 missions en France pour des professeurs et enseignants chercheurs dans le cadre de doubles diplômes.
- Bourses filières francophones en médecine : elles sont attribuées (3 par an) à des étudiants en médecine issus des filières francophones des universités colombiennes.

#### **- La coopération scientifique**

Dans le domaine de la recherche, l'objectif du poste vise à promouvoir les domaines d'excellence de la recherche scientifique française. A la dynamique déjà ancienne et bien structurée qui existe dans le champ des sciences humaines et sociales, de l'agronomie, du droit et des sciences politiques, s'ajoute désormais un volet dédié à des coopérations dans le champ des mathématiques, de la physique médicale, l'économie, des sciences de l'ingénieur. Un nouveau dispositif d'appui à l'innovation sera également mis en place en 2015. Pour de plus amples informations, consulter la fiche pays recherche.

#### **- La coopération linguistique**

L'enseignement du français en Colombie s'inscrit dans une stratégie globale articulant l'éducation scolaire et universitaire, renforçant ainsi notre politique d'attractivité et de mobilité. A ce titre, cette stratégie se fonde sur quatre actions complémentaires : l'approfondissement du programme de bilinguisme en français (initié en 2011), dont une deuxième phase doit entrer en action en 2014 ; le renforcement du français dans l'enseignement supérieur colombien ; la présence et le rayonnement du réseau des alliances françaises en Colombie (31.500 étudiants) ; l'enseignement bi-culturel en français de nos 3 lycées français (3.500 élèves).

#### **Renforcement du français dans le programme colombien de bilinguisme**

En janvier 2009, cette Ambassade a lancé avec le ministère colombien de l'éducation nationale (MEN) un projet visant à réintroduire le français dans les écoles, collèges et lycées publics de Colombie. Depuis 1994, seul l'anglais était enseigné comme langue étrangère dans le système scolaire public, ce qui créait une rupture avec la dynamique de la coopération universitaire caractérisée par le développement de doubles diplômes entre les institutions d'enseignement supérieur des deux pays. Dans un premier temps, la stratégie arrêtée pour la période 2009-2013 consistait (1) à former en français et en didactique des professeurs colombiens de lycées publics et (2) à lancer des évaluations volontaires de l'enseignement dans les départements de français d'universités publiques.

#### **Formation de professeurs de français de l'enseignement secondaire public**

Le projet a été élaboré selon deux modalités complémentaires : d'une part, mettre à disposition des lycées publics les étudiants colombiens de français de dernière année universitaire, afin qu'ils

puissent y mener leur stage pédagogique. D'autre part, élaborer des formations linguistiques pour les professeurs titulaires de ces établissements, assurées par les Alliances françaises et financées par les administrations locales (mairies ou départements). Ce plan d'action a permis de convertir le français en un projet ministériel suite à la signature, le 26 janvier 2011, à Paris, d'un Arrangement administratif entre le Ministère colombien de l'Education nationale et le Ministère des affaires étrangères et européennes.

Depuis 2009, 1137 cycles de formations ont été proposés à 600 professeurs de français des établissements publics scolaires qui suivent ou ont suivi une formation linguistique et pédagogique sur l'ensemble du territoire, à savoir sur les villes de Bogota, Medellin, Cali, Armenia, Pereira, Bucaramanga, Barranquilla, Carthagène, Santa Marta, Popayán, et les Départements du Quindío et de Cundinamarca. Au total, depuis 4 ans, ce programme a bénéficié, dans ces régions à plus 18 000 élèves des collèges et lycées publics. Les cours de français sont proposés aux élèves des écoles et collèges publics dans le cadre de l'extension de la durée de la journée scolaire. Cela correspondait à une demande de la Ministre colombienne de l'Education Nationale qui souhaitait que le français soit présent dans le domaine scolaire au-delà des seuls établissements d'enseignement privés.

### **Formation de professeurs universitaires et évaluation du français dans les universités**

A partir d'octobre 2011, l'Ambassade, le réseau des Alliances et le Ministère colombien ont lancé une deuxième phase consistant à former des professeurs universitaires de français et à conduire, de manière volontaire, l'évaluation des départements de langues universitaires (Université technologique du Chocó et Université de Pamplona en 2012, Université pédagogique de Bogotá en 2013). Ces diagnostics ont bénéficié à 17 professeurs qui interviennent dans ces établissements devant 2350 étudiants. Ces résultats significatifs montrent que le plurilinguisme s'affirme comme une valeur ajoutée dans la formation éducative et universitaire.

De plus, les futurs professeurs profitent du programme d'échange d'assistants de langues, mis en œuvre en partenariat avec le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP). Ce programme permet aux assistants de langues d'effectuer un séjour d'un an en France. La sélection des candidats est menée en étroite collaboration avec ICETEX (organisme public d'aide à la mobilité des étudiants colombiens). Chaque année, 60 futurs enseignants sont accueillis dans des collèges et lycées en France, la plupart ayant accompli leur stage pédagogique dans les établissements scolaires colombiens concernés par le projet de réintroduction du français.

### **Evaluation des résultats atteints et perspectives**

La réussite du programme de formation des enseignants du secondaire réside dans la convergence entre l'expression d'une volonté politique forte du niveau central, relayée et mise en œuvre par les acteurs locaux en charge de l'éducation (élus locaux et proviseurs de collège). Elle n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire et les variations peuvent être importantes selon les lieux. Deux limites semblent atteintes aujourd'hui : d'une part, la quasi-totalité des professeurs de français du secondaire public ont été formés et remis à niveau, d'autre part, l'ancrage du français comme seconde langue étrangère n'est pas garanti car ce choix dépend de la décision des proviseurs et des *secretarías de educación* de chaque Département. Ce constat partagé avec le MEN et les alliances françaises nous conduit à proposer de nouvelles actions dans le programme de bilinguisme pour les années 2014-2016, qui pourront faire l'objet d'une nouvelle convention. Le MEN et l'ambassade ont identifié deux axes majeurs de travail : la définition d'un label de qualité de l'enseignement du français avec le MEN colombien et la structuration d'un réseau d'excellence du français (REF) ouvert aux lycées publics et privés. Les membres de ce réseau, bénéficieront d'aides dans le domaine de la didactique, du matériel pédagogique de l'enseignement du français et une offre d'événements à dimension socioculturelle afin de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté éducative.

### **Le français dans les universités et l'enseignement supérieur colombien**

Le renforcement de l'enseignement du français dans les universités publiques et privées colombiennes passe par plusieurs actions. Tout d'abord, le programme pluriannuel d'évaluation des départements de français des universités publiques, déjà évoqué et fortement soutenu par le MEN colombien, débouche sur des plans de modernisation et d'amélioration de la qualité du français dans les universités concernés. Ces plans garantissent une meilleure attractivité de l'enseignement de notre langue.

Ensuite, l'ambassade et le MEN colombien souhaitent accroître le nombre d'assistants de français dans les universités colombiennes. L'ambassade a diffusé beaucoup plus largement les offres de postes d'assistants, financés par les universités colombiennes. 20 étudiants français occupent actuellement les fonctions d'assistants : l'objectif est d'atteindre le chiffre de 30 assistants dans les universités dans les trois prochaines années.

L'ambassade apportera un soutien plus marqué aux sections francophones existantes, dont la cartographie précise reste à faire. L'objectif est de labelliser officiellement ces sections francophones (avec des enseignants formés en France offrant un enseignement qui prépare les étudiants à partir en France) et d'apporter un suivi régulier à ces projets.

Par ailleurs, pour accroître le dynamisme académique et l'attractivité des départements de français, l'ambassade appuiera l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour renforcer sa présence et sa visibilité en Colombie. Le colloque international du réseau sud-américain d'enseignants-chercheurs en langue française, qui s'est tenu à l'Université des Andes, à Bogota, en octobre 2013, a permis de relancer les activités de recherche entre universitaires sud-américains. Le réseau qui s'est constitué depuis 2012 est un élément très positif pour renouveler les échanges intellectuels entre universitaires francophones du continent. A l'occasion de ce colloque, le représentant de l'AUF a pu relancer les contacts avec l'Université nationale (déjà membre de l'agence, avec plus de 230 chercheurs francophones) et la prestigieuse Université des Andes est devenue membre officiel de l'AUF. En 2015, une mission du représentant de l'AUF en Colombie sera organisée pour intégrer une ou deux autres universités à l'agence, l'objectif de trois ou quatre universités colombiennes membres de l'AUF étant recherché.

## **VI- Contacts utiles**

- Ambassade de France en Colombie  
M. Régis GUILLAUME, Attaché de coopération universitaire et éducative  
Carrera 11 n°93-12 - C.P. 29611  
BOGOTA - COLOMBIE  
[www.ambafrance-co.org](http://www.ambafrance-co.org)

- Asociacion Colombiana de universidades (ASCUN) calle 93, n. 16-43 Bogotá  
[www.ascun.org.co](http://www.ascun.org.co)

- Ministerio de Educación Nacional, Calle 43 No. 57 - 14 Centro Administrativo Nacional, CAN, Bogotá.  
[www.mineducacion.gov.co](http://www.mineducacion.gov.co)

- COLFUTURO, cra. 15, n. n. 37-15, Bogotá  
[www.colfuturo.org/](http://www.colfuturo.org/)

- Bureau Amériques de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)  
<http://www.auf.org/bureau-ameriques>

Mise à jour : 10 novembre 2014

## ANNEXE

**Liste des accords de coopération entre établissements français et colombiens** (mise à jour en novembre 2014) :

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM)	12
Université de Poitiers	8
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Val de Loire (ENIVL)	8
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM PARIS TECH)	7
Sup. de Co. Montpellier - Business School	6
Université Paris II - Panthéon-Assas	4
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT)	4
Université de Limoges	4
Université Paris XII - Paris-Est Créteil Val de Marne	4
Université Paris I - Panthéon-Sorbonne	3
Institut Catholique de Paris	3
Université Paris VII - Denis-Diderot	3
Université Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis	3
ESC Rouen - Business School	3
ESC Tours	2
Université Lyon I - Claude Bernard	2
École Nationale Supérieure des Mines de Nantes (ENSMN)	2
ESC Rennes - Business School	2
Université Paris X - Paris Ouest Nanterre La Défense	2
Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL)	2
Université Paris III - Sorbonne-Nouvelle	2
Université de Toulouse I - Capitole	2
Université de Cergy Pontoise	2
Université du Maine	2
Mines ParisTech	2
Université Paris XIII - Paris-Nord	2
École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA)	1
ESSEC	1
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB)	1
École nationale supérieure des industries chimiques	1
Institut d'Economie Scientifique et de Gestion (IESEG)	1
Université Technologique de Compiègne (UTC)	1
EM Strasbourg - Business School	1
AgroParisTech	1
Université Lyon III - Jean Moulin	1
École centrale de Nantes	1
Groupe ENI	1
Red n+i	1
École Nationale Supérieure de Techniques Avancées (ENSTA - ParisTech)	1
Sciences Po Bordeaux	1
Université de Strasbourg	1
École Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne (ENSMSE)	1
Université de Toulouse II - Le Mirail	1
Telecom Bretagne	1
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA Toulouse)	1
Telecom École de Management	1
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille (ENSCL)	1
Université Bordeaux II - Segalen	1
France Business School	1

Université Bordeaux IV - Montesquieu	1
Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle - Les Ateliers (ENSCI)	1
Ecole Supérieure de Commerce Audencia Nantes - Business School	1
Université Paris XI - Paris-Sud	1
Université de Franche-Comté	1
École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile	1
Institut national polytechnique de Toulouse (INP Toulouse)	1
Université Technologique de Troyes (UTT)	1
Institut Polytechnique La Salle Beauvais	1
ISG Paris	1
Total général	129